



Centre Théologique
Meylan-Grenoble

Centre Théologique de Meylan-Grenoble
15, chemin de la Carronnerie
38240 Meylan
04 76 41 62 70
contact@ctm-grenoble.org

Caritas in veritate

Trois lectures de l'encyclique sociale de Benoît XVI

Sommaire

Philippe Mouy

« Caritas in Veritate »:

Cette encyclique trouvera-t-elle son public ?

Page 2

Michel Simon

« Caritas in veritate » (2009),

filie spirituelle de « Populorum progressio » (1967)

Page 5

Nicolas de Rauglaudre

« Caritas in Veritate »:

la nature à l'intérieur du dessein créateur d'amour et de vérité

Page 8

« *Caritas in Veritate* » : Cette encyclique trouvera-t-elle son public ?

La mondialisation hante notre actualité : crise économique et financière, G 8 ou G 20, poids du néo-libéralisme et des inégalités, choc des cultures, etc. Comment aider les chrétiens à se situer face à cette réalité ? Eux qui se réclament de l'idéal de justice évangélique, du sens de l'autre, d'une éthique à dimension universelle et du souci des plus pauvres, doivent-ils se résigner à accepter une évolution trop souvent présentée comme inéluctable ?

Face à cette interrogation, le pape Benoît XVI vient de publier sa première encyclique sociale tant annoncée et attendue. Une encyclique adressée, selon l'habitude, aux catholiques et à tous « *les hommes de bonne volonté* ». Mais dès l'ouverture, le propos est abrupt et risque d'en surprendre plus d'un. Faut-il s'en offusquer et ne pas aller plus loin ? Le contexte actuel de désarroi et d'interrogation sur le sens de notre devenir collectif justifie une lecture attentive et approfondie. Il n'y a pas trop de lumières aujourd'hui pour éclairer la marche de notre humanité pour nous priver de celle-ci.

De fait, l'introduction est sans détour. En reprenant la dialectique qui lie amour et vérité, déjà développée par ses prédécesseurs, Benoît XVI affirme comment la pratique de la charité est l'expression, pour tout croyant, de sa foi en Dieu et comment elle dit la vérité de l'homme, tant celui-ci a besoin d'amour. Il invitera par la suite à ne jamais dissocier cette vérité de la charité pour parvenir à l'élargissement de la

raison¹. Un élargissement rendu nécessaire par les nouveaux défis de la mondialisation. Cette question de la vérité, qui n'est pas nouvelle sous la plume de Benoît XVI, est provocante. De quelle vérité s'agit-il ? Comment se laisser conduire par l'esprit de vérité ? Dans notre monde sécularisé et éclaté, comment la vérité peut-elle atteindre un degré suffisant d'universalité ? Tel est un des atouts de cette encyclique : nous provoquer à affermir notre vision anthropologique et plus précisément à défendre l'homme concret, acteur mais aussi victime des systèmes économiques et politiques.

Puis faisant référence à l'encyclique *Populorum progressio*, qu'il honore, Benoît XVI veut en marquer les arêtes vives et l'actualiser. En effet, tournée vers les peuples du Sud, *Populorum progressio* faisait entendre leur cri, donnant un souffle à la force de la foi pour l'avenir de l'humanité et du monde. A cette occasion, Paul VI lançait un « *appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité* » (§ 5), repris par Benoît XVI². Par là, il proclamait

¹ « L'amour et la vérité nous placent devant une tâche inédite et créatrice, assurément vaste et complexe. Il s'agit d'élargir la raison et de la rendre capable de comprendre et d'orienter ces nouvelles dynamiques de grande ampleur » (cité à propos de l'interdépendance planétaire), CV 33.

² « C'est précisément de cette vision que partait Paul VI pour nous faire part de deux grandes vérités. La première est que toute l'Église, dans tout son être et tout son agir, tend à promouvoir le développement intégral de l'homme quand elle annonce, célèbre et œuvre dans la charité (...). La seconde vérité est que le développement authentique de l'homme concerne unitairement la totalité de la personne dans chacune de ses dimensions » CV 11.

la vérité humaine et chrétienne d'une émancipation, souvent maladroite et violente, mais radicalement saine et juste. Il y a plus de 40 ans, beaucoup y ont reconnu une confirmation de leur engagement tandis que d'autres y ont saisi un appel pressant.

Depuis, le contexte socio-politique a changé. Benoît XVI fonde tout autrement l'appel à s'engager dans l'histoire de la libération des hommes. Dans un propos construit et réfléchi, profondément théologique, il interpelle les fondements anthropologiques de notre action. Face au relativisme contemporain propre à la mondialisation, les croyants trouveront ici une source pour fonder leur discernement et leur action. En effet, à de multiples occasions, le pape bouscule des chrétiens trop tranquilles, invitant à refuser la fatalité, à résister pour espérer³. Le temps est venu – il est même urgent – de défricher, avec audace et imagination, les possibles chemins d'une « *civilisation de l'économie* » (CV 38), qui fasse place au don, à la gratuité⁴, qui vise la recherche du bien

« À de multiples occasions, le pape bouscule des chrétiens trop tranquilles, invitant à refuser la fatalité, à résister pour espérer »

commun (CV 36), qui suscite « *de profonds changements dans la façon de concevoir l'entreprise* » (CV 40), qui ne se soumet pas à la technologie comme à une idéologie (CV 70). Il est urgent de défricher les chemins d'une « *gouvernance mondiale* » (CV 67) capable de s'imposer et d'imposer ses lois à une économie financière mondialisée pour faire respecter les principes de subsidiarité et de solidarité.

La mondialisation comme telle est évoquée brièvement. Mais, devenue notre horizon commun, elle marque et traverse toute l'encyclique, selon une optique à la fois angoissante et stimulante. Nous vivons immergés dans cette mondialisation où le libéralisme impose sa loi, en exaltant et célébrant l'individu au mépris des solidarités nécessaires. Jean Paul II avait déjà multiplié les condamnations sans appel et répétées de ce libéralisme économique⁵. Les propos de Benoît XVI sont plus nuancés, mais pointent bien les défaillances majeures du modèle de développement mondial. Ils véhiculent le même souci, en proposant des outils d'inspiration éthique pour approcher la complexité des questions sociales posées par la mondialisation :

- Une mondialisation trop exclusivement centrée sur les questions économiques et financières, négli-

³ « La crise devient ainsi l'occasion de discernement et elle met en capacité d'élaborer de nouveaux projets. C'est dans cette optique, confiants plutôt que résignés, qu'il convient d'affronter les difficultés du moment présent » (CV 21).

⁴ « Si le développement économique, social et politique veut être authentiquement humain, il doit prendre en considération le principe de gratuité comme expression de fraternité » (CV 34). Et, plus loin, Benoît XVI poursuit : « Dans les relations marchandes, le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence de l'homme de ce temps, mais aussi une exigence de la raison économique elle-même. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité » (CV 36).

⁵ Rappelons, à ce sujet, les propos de Pierre Vilain : « L'économie mondiale est devenue un immense casino sans frontières. [...] Au commencement est l'argent. Il occupe le centre et il est indispensable qu'il s'y maintienne. Ce dogme est « infaillible ». Il n'admet aucune contestation. La politique, la culture et le reste, tout doit se plier à la loi de l'économie financiarisée ». (« Les chrétiens et la mondialisation », DDB, 2002, p. 20).

geant les dimensions sociales, culturelles ;

- Une mondialisation vécue comme une chance par certains pays émergents, comme une catastrophe pour d'autres ;
- Une mondialisation appelant un nouvel équilibre entre acteurs économiques, États et société civile.

Cette encyclique, pas plus que les précédentes, ne se présente comme un programme économique ou politique. Ce n'est pas de sa compétence. Devant la complexité des interdépendances entre les nations, l'Église se dégage de toute prétention à organiser la société, mais elle appelle la conjugaison des efforts. Elle projette seulement sur les questions sociales de ce temps la lumière de l'Évangile. On pourra déprécier l'idéalisme de son appel à un « *humanisme chrétien* » (Cf. Conclusion de l'encyclique) ; on pourra incriminer la timidité de ses analyses critiques ou de ses propositions concrètes ; on pourra aussi apprécier la dimension universelle et spirituelle de cette parole au service de l'homme : mettre l'éthique au cœur de l'économie⁶.

Face à l'inattention, la négligence ou les hésitations trop fréquentes de nombre de chrétiens vis-à-vis de la doctrine sociale de l'Église, Benoît XVI, ici, appelle à une révolution des consciences, qui n'est pas une affaire individuelle, mais bien une aventure globale à mener dans un même élan. Il nous lance un message d'alerte, nous

enjoignant à recouvrer ensemble la raison avant la catastrophe. Alors, plus que jamais, appuyons-nous sur la théologie du Peuple de Dieu (définie par la Constitution *Lumen gentium* du Concile Vatican II), où l'Église est resituée dans une perspective historique et dans un régime de communion. Plongeons dans cette encyclique qui nous ouvre une réflexion actualisée sur le rapport entre l'histoire du salut et l'histoire humaine. Elle sollicite notre effort à « *faire la vérité* » dans le monde d'aujourd'hui.

P. Philippe Mouy

⁶ « Il faut œuvrer – et cette observation est ici essentielle ! – non seulement pour que naissent des secteurs ou des lignes « éthiques » dans l'économie ou dans la finance, mais pour que toute l'économie et toute la finance soient éthiques » (CV 45).

« Caritas in veritate » (2009), fille spirituelle de « Populorum progressio » (1967)

C'est peu de dire que l'encyclique sociale de Benoît XVI était attendue. Annoncée dès le début du nouveau pontificat, retardée à plusieurs reprises, elle met fin à un long silence - la dernière encyclique sociale remonte à *Centesimus annus* de Jean-Paul II en 1991. *Caritas in veritate* - la charité dans l'amour - est une vraie bonne surprise⁷. Du début à la fin - et tout au long d'un texte dense et profondément pensé - la dernière née s'inscrit dans le sillage de *Populorum Progressio*, dont elle veut prolonger l'élan et poursuivre le chemin pour notre temps⁸. Le pape en fait un éloge appuyé puisqu'il la qualifie "d'encyclique « Rerum novarum » de l'époque contemporaine qui éclaire le chemin de l'humanité en voie d'unification"⁹.

Un éloge et une référence aussi insistante peut étonner. La différence est grande entre le temps d'une économie en plein dynamisme (les années 1960) et celui d'une mondialisation chaotique en pleine crise économique, financière et sociale - avec l'accroissement de la pauvreté, de la précarité, du chômage et des inégalités entre les nations - et à l'intérieur des nations, même développées (les années

⁷ Au nombre des surprises, une réflexion bienvenue sur le don et la gratuité comme dépassement de la logique de l'échange...

⁸ On compte plus de 50 mentions et citations de *Populorum progressio* dans l'encyclique de Benoît XVI, comme il sied pour une encyclique qui devait marquer, en 2007, le quarantième anniversaire de la parution de *Populorum progressio*, comme l'encyclique de Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, en 1987, en marquait le 20^{ème} anniversaire.

⁹ CV 8.

2008-2009). Pour Benoît XVI la différence incontestable des contextes ne met pas en cause la pertinence de l'intuition fondatrice et la profondeur de la vision du développement de *Populorum progressio* : « le développement humain intégral », expression qu'il reprend dans le titre même de l'encyclique et à plusieurs reprises dans le texte. Il crédite Paul VI d'avoir "éclairé le grand thème du développement des peuples de la splendeur de la vérité et de la douce lumière de la charité du Christ" où l'on retrouve les deux mots clefs qui titre la nouvelle encyclique sociale. Le centre du message de Paul VI est même repris pour clore *Caritas in veritate* : "le développement de tout l'homme et de tous les hommes" dans une parfaite inclusion de la nouvelle encyclique dans l'ancienne.

Si l'éloge, la reprise, la référence sont si forts et si constants, où déceler alors la différence et l'originalité de la nouvelle sur la précédente? On peut trouver une indication sous la plume même du pape lorsqu'il écrit : " Paul VI avait déjà reconnu et mis en évidence l'horizon mondial de la question sociale. En le suivant sur ce chemin, il faut affirmer aujourd'hui que la question sociale est devenue radicalement une question anthropologique..."¹⁰

* * *

Ce qui donne le ton de la nouvelle encyclique, me semble-t-il, et où l'on reconnaît bien la pensée et le style de Benoît

¹⁰ CV 75.

XVI, c'est la manière dont il enchâsse les questions du développement des peuples :

(a) dans une définition forte de ce qu'est, ou devrait-être, selon lui, la « doctrine sociale de l'Église » (cf. l'introduction n. 2-9) ;

(b) dans une réflexion sur l'homme, la nature humaine, sa fragilité et sa liberté-responsabilité, son rapport à la vérité (anthropologie) ;

(c) dans un rappel constant que les questions plurielles du développement, si elles se jouent bien sur les terrains politiques, économiques, financiers, sociaux, techniques..., se jouent bien davantage sur les terrains éthique¹¹, métaphysique et théologique¹². Remarquons, concernant le développement, cette notation étonnante : « si l'homme n'avait pas une nature destinée à être transcendée dans une vie surnaturelle, on pourrait parler de croissance ou d'évolution, mais pas de développement. »¹³

¹¹ Voir la forte référence à « la loi naturelle » issue du Créateur et ainsi appelée par la sagesse des nations, CV 59.

¹² Cette position est sous-jacente à tout le texte de l'encyclique ; elle est clairement exprimée au n. 53 où Benoît XVI, dans le sillage de *Populorum Progressio* n. 85, en appelle au « *renouveau de la pensée* » afin de mieux comprendre que l'humanité forme une seule famille. Il poursuit : « Une telle pensée nous oblige à approfondir de manière critique et sur le plan des valeurs la catégorie de la relation ; Un tel effort ne peut être mené par les seules sciences sociales car il requiert l'apport de savoirs tels que la métaphysique et la théologie pour comprendre de façon éclairée la dignité transcendante de l'homme. »

¹³ CV 29. Si l'on ose dire, la conception du développement évolue, plus précisément, « mute », d'une encyclique à l'autre...

Les questions concrètes et actuelles - au plan social, économique et *politique* - liées au contexte actuel de la mondialisation sont bien abordées par l'encyclique de Benoît XVI avec des développements plus ou moins importants (les passages sur l'écologie et l'environnement risquent de décevoir les militants). Dans son dernier livre, Pierre de Charentenay, rédacteur en chef de la revue jésuite *Études*, évoque les points sur lesquels l'enseignement social de l'Église est trop silencieux¹⁴. Or, le lecteur attentif trouvera des *éléments* de réponse, intéressants et équilibrés, à la plupart de ces points dans l'encyclique sociale de Benoît XVI. Mais, à l'évidence, ce qui intéresse surtout le pape théologien c'est de bien préciser l'éclairage éthique, anthropologique et théologique des problèmes humains, aux multiples facettes,

auxquels nous sommes actuellement confrontés. Pour ce théologien si marquée par la tradition augustinienne, seule la lumière qui vient de plus haut que nous et d'en devant de nous – celle de la *cité de Dieu* , est capable d'éclairer, selon la vérité, la justice et la charité, les problèmes qui se posent dans la *cité des hommes* (§ 7).

* * *

Si l'on voulait, dans un sourire, situer l'une par rapport à l'autre la « mère » et la

¹⁴ *Vers la justice de l'Évangile. Introduction à la pensée sociale de l'Église*, pp. 171-232. On peut aussi se reporter à Jean-Yves Calvez, *Les silences de la doctrine sociale catholique*, Editions de l'Atelier, 1999.

« fille », il faudrait dire que *Caritas in veritate* est la « fille » sage et recadrée d'une mère effrontée. A la question lancinante de la misère du « Tiers-monde » dans les années 1950, Le Père Lebreton et son ami économiste François Perroux répondaient « Économie et Humanisme » ; Paul VI et ses amis Lebreton et Jacques Maritain répondaient « Économie et Humanisme intégral » incluant la dimension spirituelle et la référence chrétienne dans la dynamique de *l'aggiornamento* conciliaire et en misant sur "tous les hommes de bonne volonté"... Benoît XVI et ses conseillers répondent « Sciences, sciences sociales, institutions, organisations (Autorité, gouvernance mondiale), techniques,... certes...mais surtout : éthique, anthropologie, métaphysique, théologie, bref, un « humanisme chrétien »¹⁵, excluant les humanismes sans Dieu¹⁶. Sage, réfléchie, recadrée, avec un grain d'exclusivisme, la « fille spirituelle » manifeste que ce n'est pas seulement le contexte mondial mais aussi le contexte ecclésial qui a changé.

P. Michel Simon

¹⁵ « La plus grande force qui soit au service du développement, c'est donc un humanisme chrétien [157], qui ravive la charité et se laisse guider par la vérité. » CV 78. La note 157 renvoie à *Gaudium et spes* – L'Église dans le monde de ce temps – du Concile Vatican II.

¹⁶ « L'adhésion aux valeurs du christianisme est un élément non seulement utile mais indispensable pour l'édification d'une société bonne et d'un véritable développement humain intégral. » CV 4.

« *L'humanisme qui exclut Dieu est un humanisme inhumain*. Seul un humanisme ouvert à l'Absolu peut nous guider dans la promotion et la réalisation des formes de vie sociale et civile ... » CV 78. (soulignés dans le texte). Des affirmations aussi abruptes ne facilitent pas – pour le moins – la « collaboration fraternelle entre croyants et incroyants », pourtant souhaitée au n. 57.

« Caritas in Veritate » : la nature à l'intérieur du dessein créateur d'amour et de vérité

La nouvelle Encyclique de Benoît XVI est fidèle à l'esprit de la doctrine sociale de l'Église Catholique et à la série des grandes encycliques sociales. Benoît XVI l'expose dans la continuité de « *Populorum Progressio* », publié par Paul VI il y a quarante ans, et des documents divers qui ont suivi. Il se veut fidèle à l'esprit de « *Rerum Novarum* » de Léon XIII, au dix-neuvième siècle, qui inaugura la doctrine sociale. Benoît XVI a toutefois le souci, pour ne pas rester dans la seule continuité de ses prédécesseurs, d'intégrer les évolutions récentes, positives ou négatives : mondialisation, développement multipolaire, accroissement de la richesse mondiale, apparition d'une société civile consciente et responsable, moins de démarcation nette entre pays riches et pauvres, mais aussi dérive financière de l'économie, détérioration de la capacité d'action des pouvoirs publics, marchandisation de l'homme, affaiblissement des réseaux de protection sociale, augmentation des inégalités, dégradation de l'environnement. « *Caritas in Veritate* » reprend également la pensée du théologien Ratzinger, soucieuse de donner toute sa place à l'intelligence et à la vérité dans son interface avec la charité, la justice et le bien commun.

Malgré les catalogues de graves dysfonctionnements socio-économiques, Benoît XVI ne cède pas au catastrophisme ambiant, ni au fatalisme. Il désire faire preuve de sagesse. Quelques progrès notables ont eu lieu dans l'économie mondiale depuis une vingtaine d'années, tant dans la pratique que dans les

mentalités. Le développement, concept très présent notamment dans le second chapitre, relève du dessein de Dieu. Cependant, il doit se garder de l'utopie naïve du progrès. Inversement, le retour à la nature est une idéologie non acceptable : « *L'idée d'un monde sans développement traduit une défiance à l'égard de l'homme et de Dieu. C'est donc une grave erreur que de mépriser les capacités humaines de contrôler les déséquilibres du développement ou même d'ignorer que l'homme est constitutivement tendu vers 'l'être davantage'* »¹⁷ Bref, les hommes sont capables de faire face aux nouveaux défis. Cela dit, le développement ne se résume pas à la seule croissance économique mieux distribuée. Il s'inscrit dans le « développement humain intégral ». L'encyclique lie développement économique, social, politique, mais aussi culturel, religieux et éthique.

* * *

Je m'arrêterai sur la dimension plus spécifique de l'écologie au sein de l'encyclique. Benoît XVI consacre de longs paragraphes et un chapitre entier au lien entre la fraternité, l'économie et la société civile. Dans cette ligne, il prolonge dans le chapitre suivant la réflexion vers les questions d'environnement naturel et d'écologie. L'écologie n'est pas séparée de l'ensemble des interrogations sociales et éthiques. On pourrait même dire que l'encyclique reprend à son compte un certain nombre de formulations venues de la réflexion mondiale sur le développement soutenable. Par exemple, la prise en compte

¹⁷ CV 14.

de la « responsabilité sociale des entreprises », soucieuses d'intégrer toutes les parties prenantes dans leur conduite : « *la gestion de l'entreprise ne peut pas tenir compte des intérêts de ses seuls propriétaires, mais aussi de ceux de toutes les autres catégories de sujets qui contribuent à la vie de l'entreprise : les travailleurs, les clients, les fournisseurs des divers éléments de la production, les communautés humaines qui en dépendent.* »¹⁸. Il prête également attention à la complexification de l'économie. La séparation entre privé (qui a pour objectif la production de richesses) et public (redistribution de ces richesses et gestion du bien public) laisse un espace nouveau à une économie solidaire, indépendante des pouvoirs publics, où le profit n'est pas déconsidéré, mais au contraire au service de l'humain.

Benoît XVI encourage une économie du don. Il fait référence au « principe de subsidiarité »¹⁹ bien connu des milieux alternatifs et repris par les Sommets de la Terre organisés par les Nations Unies. Ce principe invite les acteurs à résoudre les problèmes locaux à partir des structures minimales les plus proches du terrain, avant de faire trop vite appel à des organismes plus larges. Un principe à ne pas abstraire du « principe de solidarité », plus soucieux du bien commun.

La nature est un don de Dieu. L'usage des biens qu'elle offre doit d'abord servir aux plus pauvres, aux générations à venir, à l'ensemble de l'humanité. Du point

¹⁸ CV 40

¹⁹ CV 47, puis 57ss.

de vue philosophique et théologique, Benoît XVI refuse de réduire cette nature à un ensemble de données de fait, ni qu'on explique son origine à partir du simple jeu des hasards et des déterminismes. Elle fait partie du dessein créateur d'amour et de vérité. Elle est appelée à être récapitulée dans le Christ. Elle parle du créateur et a une vocation propre. Deux représentations contradictoires sont erronées²⁰. D'une part, considérer la nature comme supérieure à l'homme, vision qui réveille le naturalisme, voire l'ancien paganisme et le panthéisme. D'autre part, techniciser la nature à outrance. La nature est façonnée par

l'homme pour la culture, elle-même orientée vers la liberté responsable. Benoît XVI n'hésite pas à affirmer qu'elle est constituée de matière et d'esprit, manière de dire que le rapport de l'homme à la nature n'est pas celui d'un sujet dominateur sur des objets inertes.

En ce qui concerne la gestion de l'énergie, Benoît XVI demande à ce que les pays n'accaparent pas les énergies non renouvelables. Les pays pauvres en pâtissent car ils n'y ont pas accès directement, et parce qu'ils n'ont pas les moyens de développer les énergies renouvelables. De plus, les guerres pour confisquer les ressources naturelles ne font qu'augmenter la dégradation de la nature et des populations. « *La protection de l'environnement, des ressources et du climat demande que tous les responsables internationaux agissent ensemble et démontrent*

²⁰ CV 48

« Benoît XVI n'hésite pas à affirmer que la nature est constituée de matière et d'esprit, manière de dire que le rapport de l'homme à la nature n'est pas celui d'un sujet dominateur sur des objets inertes. »

leur résolution à travailler honnêtement, dans le respect de la loi et de la solidarité à l'égard des régions les plus faibles de la planète »²¹. Cela d'autant plus que les pays pauvres ont beaucoup de jeunes.

Les pays industrialisés ont le devoir moral d'une solidarité renouvelée. Diminuer la consommation, améliorer la productivité énergétique, redistribuer à l'échelle planétaire les ressources. Le droit et les organismes internationaux doivent accompagner ces exigences, dans la plus grande transparence possible. Benoît XVI regrette que nombre d'organismes gâchent beaucoup d'argent dans leur propre fonctionnement. Plus largement, il demande que l'on reconsidère les styles de vie dans les pays industrialisés.

Fidèle aux axes traditionnels de la pensée catholique, l'encyclique fait le lien entre respect de l'environnement et respect de la vie. L'écologie tout court dépend de l'écologie humaine. L'écologie humaine exige qu'on respecte la vie : respect du début et de la fin naturels de la vie humaine, non sacrifice des embryons au nom de la recherche, bioéthique, importance de la cellule familiale. Le livre de la nature est indivisible: le respect de la nature est le respect de la vie. On comprend la cohérence de *Caritas in Veritate*, mais l'idée d'une morale naturelle reste problématique. Il serait dommage qu'une confusion sémantique entre nature au sens écologique et droit naturel se propage dans les esprits.

* * *

Des critiques se sont faites entendre

²¹ CV 50

autour de cette Encyclique. Le texte est dense, mais le contenu reste vague, trop général, trop apolitique, trop favorable à la mondialisation, insuffisamment critique envers la frénésie financière. Les bonnes paroles risquent d'être détournées de leur intention. L'encyclique ne prend pas en compte telle ou telle urgence économique ou sociale etc. Pas assez de la fureur qui habitait certains écrits de Jean-Paul II, écrit par exemple le journal alternatif allemand « *die Tageszeitung* »²², sans préciser lesquels. Il est vrai, en effet, que les références au dérèglement climatique, à l'appauvrissement du biotope, à l'expansion de nouvelles maladies, à la récente crise financière sont infimes. Peut-être est-ce voulu pour ne pas céder, comme cela a été proposé au début de cet article, au catastrophisme ambiant. La question est ouverte.

Le texte faillit également par des propositions trop normatives à des interrogations très concrètes. Ce n'est pas son rôle, répond-on. C'est vrai, mais la dénonciation des défauts et excès du système mondial qui se met en place perd de sa force. Il est adressé aux évêques, au clergé, aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté, mais les quelques développements théologiques et philosophiques le réservent à des publics informés. Il faut donc se demander la meilleure manière de le lire. *Caritas in Veritate* serait plus profitable s'il pouvait être étudié et débattu au sein de groupes de travail, pour tous bien sûr, mais plus encore dans des milieux engagés.

Nicolas de Rauglaudre

²² Site <http://www.deutsche-welle.de>, à la rubrique « Caritas in Veritate »